

Image not found or type unknown



Resiliation cours par correspondance

Par **Cookie17**, le **30/08/2014** à **14:57**

Je me suis inscrite au cap petite enfance par correspondance le 16 avril 2014. il faut faire 12 semaines de stages, au téléphone il m'ont dit que je pouvais faire comme je voulais. Seulement ils m'ont pas précisé que je devais faire des semaines complètes et comme je travaille il me sera impossible de faire ces 12 semaines avant l'examen. Je les appelé pour leur expliqué mais il ne veulent rien savoir. J'aimerais résilier mon contrat mais j'ai dépassé les 3 mois. Peut on faire quelque chose? Aidez moi svp...